

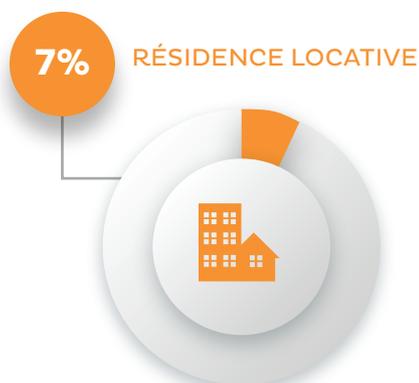
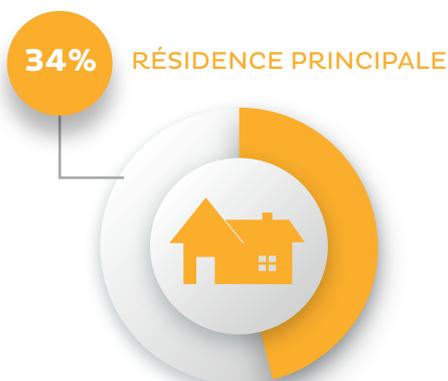
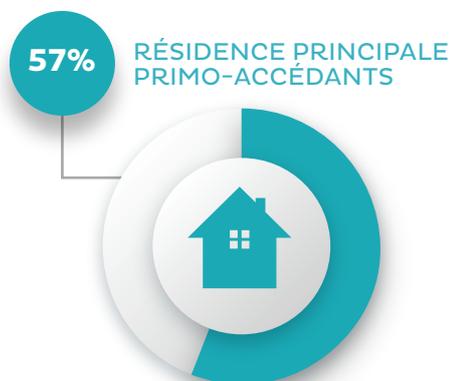
RETOUR DU SOLEIL... ET DES PRIMO-ACCÉDANTS

A partir des prêts signés au mois d'avril, Cafpi analyse le profil de sa clientèle.

Malgré une très légère hausse des taux au mois d'avril, les primo-accédants sont toujours plus nombreux à se lancer dans un projet immobilier. La part de la clientèle souhaitant devenir propriétaire est en augmentation de 4 points entre mars et avril. Ils sont aujourd'hui 57%.

Selon Philippe Taboret, Directeur Général Adjoint de Cafpi, « Ce maintien des primo-accédants s'explique par l'allongement de la durée des prêts accordés par les banques, qui permet de conserver des mensualités acceptables ».

RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS

Leur emprunt moyen monte en avril à 194 887 € sur 241 mois, contre 201 256 € sur 240 mois en mars.

Cette baisse leur permet de réduire leur effort pour emprunter.

Il représente 4,20 années de revenus en avril, contre 4,27 le mois précédent.



ACCÉDANTS

Les autres accédants se portent mieux. Leur emprunt moyen est en hausse, tout en bénéficiant de durées plus courtes. Ils ont emprunté en moyenne 236 358 € sur 195 mois en avril contre 223 517 sur 189 mois en mars.

En conséquence, leur effort s'accroît passant à 4,97 années de revenus en avril contre 4,30 années il y a un mois.

194 887 €

EMPRUNT

236 358 €

4,20 années de revenus

ACQUISITION

4,97 années de revenus

81,55 %

ACHAT DANS L'ANCIEN

70,59 %

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS

201 256 € / 240 MOIS

MARS 2018

194 887 € / 241 MOIS

AVRIL 2018



ACCÉDANTS

MARS 2018

223 517 € / 199 MOIS

AVRIL 2018

236 358 € / 195 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS EST DE **194 887 €** SUR 241 MOIS.

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES ACCÉDANTS EST DE **236 358 €** SUR 195 MOIS.

• • • ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS • • •

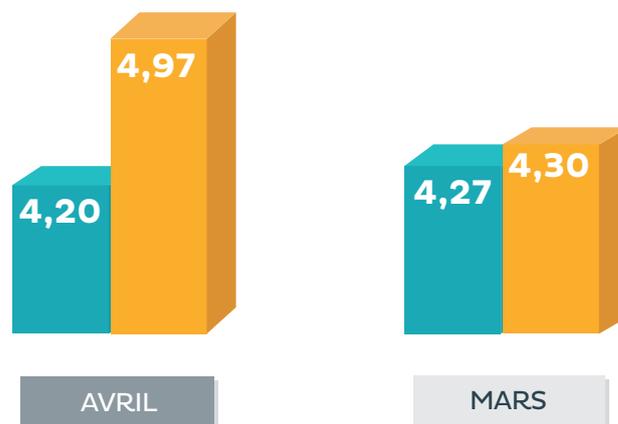
LES CHIFFRES DU MOIS D'AVRIL



Le prix du bien représente **4,20 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **4,97 années** de revenus.



• • • ACQUISITION DANS L'ANCIEN • • •



PRIMO-ACCÉDANTS

80,96 %

MARS

81,55 %

AVRIL

81,55 % DES PRIMO-ACCÉDANTS ONT ACHÈTÉS DANS L'ANCIEN.



ACCÉDANTS

MARS

72,36 %

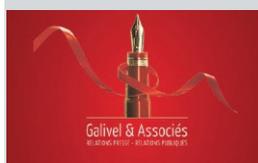
AVRIL

70,59 %

POUR LES ACCÉDANTS, CE CHIFFRE EST PORTÉ À 70,59 %.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2017, CAFPI a finalisé 51 000 dossiers, pour 10 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits dont Philippe Taboret est l'actuel Président) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr). Sous l'impulsion de son nouveau Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédit en France.



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Julien Michon
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klocl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
N°1 des Courtiers

ACQUISITION MAI 2018

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr - S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.